



**RAPPORT
ANNUEL
2019-2020**



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

TABLE DES MATIÈRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA
Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

LE MERCREDI 3 JUIN 2020 – 16 h 00

ORDRE DU JOUR.....	3
PROCÈS-VERBAL.....	4
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2020	11
NOTRE PORTRAIT, NOTRE MISSION, LA PERMANENCE	12
RAPPORT DU PRÉSIDENT, MONSIEUR DOMINIC GUÉVIN	13
FAITS SAILLANTS	16
REMERCIEMENTS.....	19
ÉTATS FINANCIERS.....	ANNEXE



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

3

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

ORDRE DU JOUR

Assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond LE MERCREDI 3 JUIN 2020 - 16 H 00

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du mardi 14 mai 2019
5. Rapport du président
6. Présentation du rapport financier
7. Nomination d'un vérificateur
8. Cotisation annuelle
9. Changement d'année financière
10. Prolongement du mandat des administrateurs
11. Ratification des actes posés par les administrateurs
12. Affaires diverses
 - 12.1 ...
13. Levée de l'assemblée
14. Période de questions



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

4

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

TENUE LE MARDI 14 MAI 2019 - 17 H 15

CLUB DE GOLF DE DRUMMONDVILLE

1- ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

L'animateur de l'assemblée présente les administrateurs de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond et souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare l'assemblée générale ouverte.

2- CONSTATION DU QUORUM

Il mentionne que selon l'article 3.4 du Règlement numéro 1 de la CCID, les membres présents à l'assemblée générale annuelle constituent le quorum.

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M Jocelyn Lamarre et appuyé par M Nicolas Bouchard, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 15 mai 2018
5. Rapport du président
6. Présentation du rapport financier
7. Nomination d'un vérificateur
8. Cotisation annuelle
9. Recommandation du comité de mise en nomination pour le nouveau conseil d'administration
10. Ratification des actes posés par les administrateurs
11. Modification au règlement numéro 1
12. Affaires diverses
 - 12.1.
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

5

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 15 MAI 2018

Considérant que les membres de la Chambre ont reçu, dans les délais prescrits, l'avis de convocation annonçant la tenue de l'assemblée générale annuelle pour l'exercice 2018-2019.

Considérant que les membres ont aussi reçu copie du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 mai 2018 et qu'ils ont pu en prendre connaissance.

En conséquence, proposition est faite par Mme Céline Burdet, appuyée par M Marc Tremblay, d'autoriser la dispense de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle.

Puisqu'aucune correction ou modification n'est demandée, nous sollicitons une proposition pour adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2018. M Nicolas Bouchard fait la proposition d'adoption du procès-verbal et est appuyée par Mme Marie-Claude Trépanier.

5- RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE, MME LINDA DESROCHERS

En mai 2018, pour la 117^e année de la CCID, j'ai été nommée comme présidente... la plus jeune femme à accéder à ce poste dans l'histoire de la CCID! Naturellement, c'est avec fougue, passion, vision (et un peu d'appréhension) que j'ai décidé de relever ce grand défi. C'était pour moi un honneur de pouvoir prendre part de manière aussi active au développement de cette région qui me tient tant à cœur. Bien que l'année 2018-2019 ait filé à la vitesse de la lumière, avec le recul, je réalise l'ampleur des projets portés, des dossiers majeurs traités et le nombre d'événements organisés dans les derniers mois pour les membres. J'ai été aux premières loges pour constater la contribution significative de la CCID à l'essor d'une économie solide, viable et durable. J'ai été aussi une témoin privilégiée de son impact sur la qualité de vie en région. Par ses nombreuses rencontres de concertation avec des acteurs économiques de haut niveau, d'autres organismes de la région et plusieurs ministres des deux paliers de gouvernement, l'organisme a pu partager les défis et espoirs de ses membres. Quelle fierté d'y avoir participé et d'avoir joué ce rôle central et rassembleur!

C'est également grâce au travail hors pair réalisé par les membres du conseil d'administration et par la permanence que cette année, la CCID a été confirmée comme la 10^e chambre en importance au Québec, et ce, sur 132 chambres. En tout, c'est 670 entreprises membres (dont 70 nouvelles juste dans la dernière année) et ses 1371 délégués qui forment ce réseau d'acteurs économiques engagés qui nous ont permis d'atteindre ce rang prestigieux.

Main-d'œuvre, éducation et représentativité

Dès le début de mon mandat, le ton a été donné avec le défi de recrutement de main-d'œuvre vécu par la majorité des entreprises de la région. Évidemment, comme organisme, il était impératif d'être présent et de poser des gestes concrets pour les membres afin de les accompagner à travers ce laborieux défi.



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

6

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Ainsi, tout au long de l'année, une multitude d'actions ont été pensées et mises sur pied pour eux : la tenue de l'activité «Un emploi en sol québécois», la participation de la CCID à des salons de l'emploi, les occasions de concertation avec d'autres organismes concernés, le déploiement d'un programme de stage et j'en passe.

La pénurie de main-d'œuvre a également mis en lumière plusieurs autres enjeux importants ayant un lien direct avec celui-ci, dont l'éducation. Afin de réagir et être proactif face à ce défi lié, la CCID a décidé de créer une table de concertation en éducation regroupant tous les intervenants de la région. Des partenariats ont été confirmés avec certaines institutions d'enseignement présentes dans la MRC de Drummond et la CCID s'est associée à l'Académie entrepreneuriale Desjardins pour offrir à ses membres une formation riche en contenu aux gestionnaires de Drummondville (la première cohorte étant souhaitée pour l'automne 2019).

Au-delà de ces importants enjeux, la CCID avait tout de même l'objectif d'augmenter ses adhésions, de poursuivre sa croissance en apportant une profitabilité, de développer de nouvelles ententes de partenariat, et ce, tout en étant attentive aux besoins de ses membres; ce réseau qui fait toute la différence et qui contribue quotidiennement à la progression de l'économie locale et régionale.

Ainsi, avec ce membership fort, dynamique et diversifié, il a aussi fallu se questionner, repenser le statu quo et s'assurer de bien répondre à leurs attentes et leurs besoins. Que ce soit par nos prises de position, les formations, le réseautage, la reconnaissance ou la prestation de services, la CCID s'est assurée d'être un outil pertinent et représentatif. Ainsi, ses membres composés des milieux manufacturier, commercial, agricole, du service et institutionnel ont eu droit à une programmation bonifiée et variée se traduisant par de belles occasions d'affaires et de partenariats.

Au cours de l'année, la CCID a également mis sur pied le Comité des anciens présidents, car peu importe la nouveauté apportée, le savoir et l'expérience de ces anciens présidents, l'histoire qu'ils ont portée, sont une immense richesse pour l'organisme et pour la communauté entrepreneuriale. Il était primordial de les mettre à contribution!

De grands dossiers pour la région

Plus que jamais, la CCID a pris la place qui lui revenait en tant qu'acteur de premier plan en concertation économique et apolitique, notamment par une présence accrue sur des tables de concertation, dans les médias et sur les réseaux sociaux, et ce, face aux enjeux touchant ses membres et l'économie régionale. Évidemment, étant en année électorale au provincial et sous peu au fédéral, la CCID a eu le privilège de rencontrer de nombreux dignitaires et ministres afin d'échanger sur les préoccupations de ses membres et ainsi assurer des engagements de leur part à poser des gestes bénéfiques pour le développement de la MRC de Drummond et de ses entreprises.

Au cours de l'année, l'organisme a participé activement aux comités et effectué des prises de position sur le train à grande fréquence (TGF), le CISSS, la connexion du Réseau express métropolitain (REM) et de VIA Rail à l'Aéroport de Montréal et le recrutement de main-d'œuvre.



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9



RAPPORT ANNUEL 2019-2020

La CCID est sortie publiquement sur l'entente de libre-échange Mexique-Canada-États-Unis puisque celle-ci avait un grand impact sur les activités quotidiennes de plusieurs entreprises. Aussi, la CCID a contribué à l'élaboration d'un rapport sur la tertiatisation livré en septembre dernier. Ce rapport a permis de réitérer le caractère proactif de diverses organisations tournées vers l'avenir de sa région. Finalement, c'est avec grande fierté que la CCID a vu l'aboutissement concret de son projet initial du CNIMI (chapeauté dorénavant par l'UQTR) par l'octroi d'un montant considérable du Gouvernement du Québec.

Structuration & profitabilité

En plus de l'optimisation des activités et sorties au bénéfice de ses membres, la CCID a profité de la dernière année pour revoir ses outils internes, repenser ses méthodes et changer son modèle de gouvernance. Ces virages internes importants ont permis à l'organisme d'accentuer son efficacité pour ainsi dépasser ses objectifs initiaux dans plus de 96 % des cas et donc ramener une belle profitabilité à l'organisation. Ce travail colossal a été réalisé grâce à la détermination et le professionnalisme de la permanence et des membres du conseil d'administration... ces gens qui ont eux aussi fait toute la différence.

L'équipe

L'année 2018-2019 en fut donc assurément une de changements et ce fut également le cas pour l'équipe en place. En effet, la CCID s'est vue accueillir un nouveau directeur général en plus de vivre une certaine mouvance au niveau de la permanence. À cela se sont aussi ajoutés cinq nouveaux administrateurs sur le C.A.!

Ces changements n'ont aucunement affecté la réalisation de tous les grands projets de l'année et l'atteinte de ses objectifs ambitieux, au contraire! Cela confirme à nouveau la qualité de l'équipe en place et de sa capacité à s'acclimater à la nouveauté.

Je terminerai donc en remerciant chacune de ces personnes qui ont contribué quotidiennement à l'accomplissement de la mission de la CCID, en faisant d'elle un organisme incontournable dans la région qui se distingue par son dynamisme, sa ferveur et son apport à la communauté. Je pense ici aux membres du conseil d'administration, à la permanence, aux nombreux bénévoles, aux membres des comités et à tous les membres de notre réseau. Ce sont des gens d'une telle qualité qui font grandir la CCID et qui, à mes yeux, donnent tout le sens à sa signature, soit : « l'engagement qui compte ».

Plus personnellement, je vous dis merci de m'avoir fait confiance tout au long de la dernière année et de m'avoir permis de me réaliser tant sur le plan personnel que professionnel. Merci de m'avoir laissé l'opportunité de contribuer à ma façon à l'accomplissement de la mission de la CCID. C'est empreinte de fierté, de confiance en l'avenir et surtout de reconnaissance que je cède maintenant les rênes de la présidence à une personne de confiance envers qui j'ai une profonde admiration. Une personne qui, j'en suis sûre, saura à son tour, marquer la CCID pour les prochaines années.



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

8

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

6-PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

M Denis Poirier, comptable Associé, CPA, CA CERTIFICATION chez Raymond Chabot Grant Thornton, vérificateur externe de la CCID, présente les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2019.

Une fois les détails du rapport exposés, il est proposé par M Nicolas Martel, appuyé par M Dominic Guévin d'accepter les états financiers se terminant le 31 mars 2019 tel que présentés.

7- NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR

Tel que le stipule l'article 10.3 de notre règlement numéro 1, nous devons procéder à la nomination d'un vérificateur des livres de la Chambre pour le prochain exercice, soit l'exercice 2019-2020. Par souci de transparence et d'équité, la CCID souhaite obtenir une proposition pour aller en appel d'offres

Il est proposé par M Nicolas Martel de poursuivre avec la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, pour l'audit financier 2019-2020.

Il est proposé par M Marc Tremblay, appuyé par Mme Dominique Noiseux de retenir la nomination de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la vérification de ses livres pour le mandat 2019-2020.

8-TAUX DE COTISATION ANNUELLE

Tel que stipulé à l'article 2.5 du Règlement numéro 1 de la Chambre, le coût de la cotisation est établi annuellement par le conseil d'administration. Pour l'année 2019-2020, le conseil d'administration ne prévoit pas de modification.

Le tableau des taux de cotisation est donc le suivant :

Taux 2019-2020

Travailleurs autonomes :	120 \$
Membre corporatif :	200 \$ (2 représentants)
Membre corporatif :	275 \$ (3 représentants)
Membre corporatif :	350 \$ (4 représentants)
Institutions financières :	425 \$ (4 représentants de base)
Représentant supplémentaire :	75 \$
Étudiant (Temps plein) & retraité :	25 \$

La proposition d'adoption des frais d'adhésion sans aucune augmentation est proposée par Mme Céline Burdet et est appuyée par M Nicolas Martel.



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

9

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

9- RECOMMANDATION POUR LA NOMINATION D'UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Toujours en conformité avec le règlement numéro 1 de la Chambre, un comité de mise en nomination a été formé afin de considérer les candidatures des membres de la Chambre ayant manifesté un intérêt à siéger sur le conseil d'administration pour l'année 2019-2020.

Les procédures entourant la nomination des membres du conseil d'administration ayant été respectées selon les règles prescrites par notre Règlement numéro 1, le comité de mise nomination recommande que le conseil d'administration pour la prochaine année soit formé des personnes suivantes :

A la présidence M. Dominic Guévin du Collège St-Bernard, comme 1er vice-président Mme Dominique Noiseux de Desjardins, comme vice-président M. Pierre Pépin du Groupe DPI, comme vice-président et trésorier M. Nicolas Bouchard de la BDC au poste de présidente sortante Mme Linda Desrochers d'Absolu, et les administrateurs M. Serge Bernier, de Bernier Fournier avocats, M. Roger Lauzière de Deloitte, M. Laurent Proulx du restaurant Le Canadien, M. Daniel Wysocki de Bernier Fournier avocats, Mme Marie-Claude Trépanier de l'UQTR, Mme Johanne Lachapelle du SAE, M. Marc Tremblay de la Bijouterie Lampron, M. Simon Coderre d'Emballage Coderre, M. Xavier Fillion de Deloitte au siège attribué à la JCCD.

M Yves Chabot, directeur général, siège d'office au bureau de direction et au conseil d'administration, à titre de secrétaire et n'a pas le droit de vote.

À la suite de cette recommandation, j'aimerais recevoir une proposition en ce sens.

Les règles et procédures entourant la nomination des administrateurs et la formation du conseil d'administration ayant été respectées, lors de la réunion ordinaire du conseil d'administration précédant cette assemblée, les membres formant le nouveau conseil d'administration ont voté par anticipation pour élire le nouveau bureau de direction et les administrateurs.

Il est en conséquence proposé par M Nicolas Martel, appuyé par Mme Mylène Thériault, d'accepter la nomination des membres précédemment identifiés comme administrateurs de la Chambre pour l'année 2019-2020.

10-RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS

Nous procédons maintenant à la ratification des actes posés par les administrateurs. Il est proposé par M Marc Tremblay, appuyé par Mme Marie-Claude Trépanier, de ratifier les actes posés par les administrateurs de la Chambre pour le mandat 2019-2020.



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

10

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

11-MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT NUMÉRO 1 DE LA CCID

Aucune modification

12-AFFAIRES DIVERSES

Aucune affaire diverse n'a été proposée par les membres.

13-PÉRIODE DE QUESTIONS

14-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M Nicolas Bouchard propose la levée de l'assemblée. Cette proposition est appuyée par Mme Mylène Thériault.



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

11

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2020

LES MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION DE LA CCID



DOMINIC GUÉVIN, Collège St-Bernard
Président



DOMINIQUE NOISEUX,
Caisses Desjardins
de Drummondville
1^{re} Vice-présidente



NICOLAS BOUCHARD, BDC
Vice-président, secrétaire et trésorier



PIERRE PEPIN, Groupe DPI inc.
Vice-président



LINDA DESROCHERS, Absolu
Présidente sortante



ALEXANDRA HOULE, CCID
Directrice générale

LES ADMINISTRATEURS(TRICES)



M^{re} SERGE BERNIER,
Bernier Fournier, avocats
Administrateur



ROGER LAUZIÈRE
Deloitte
Administrateur



M^{re} DANIEL WYSOCKI
Bernier Fournier, avocats
Administrateur



MARIE-CLAUDE TRÉPANIÉ
UQTR
Administratrice



SIMON CODERRE
Emballage Coderre
Administrateur



JOHANNE LACHAPELLE
LE_SAE
Administratrice



MARC TREMBLAY
Bijouterie Lampron
Administrateur



XAVIER FILION
Deloitte
Administrateur



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

12

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

NOTRE PORTRAIT

Fondée en 1902, la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond est un regroupement volontaire de citoyennes et citoyens oeuvrant dans les secteurs commercial, industriel, culturel ou de services qui s'associent en vue de mettre en commun leurs expériences et de participer à la défense des intérêts collectifs de l'ensemble de la communauté.

Le CCID est représentée sur l'ensemble du territoire de la Municipalité régionale du comté de Drummond par l'intermédiaire de quelque 1 367 délégués répartis dans 665 entreprises.

NOTRE MISSION

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond (CCID) est vouée à l'essor d'une économie solide, viable et durable favorisant le mieux-être des membres de sa collectivité. Elle constitue une voix privilégiée de sa communauté d'affaires. Par ses prises de position, la Chambre défend les intérêts collectifs de la ville de Drummondville et de la MRC de Drummond et joue un rôle dynamique de concertation pour faire progresser les dossiers prioritaires liés à la croissance économique et à l'amélioration de la qualité de vie en région. Elle est au service de ses membres, leur permettant de consolider leur réseau de contacts, de s'exprimer sur les diverses tribunes et de participer à des activités diversifiées de réseautage et de formation.

Par ses interventions, la CCID initie et participe à la réalisation de projets d'envergure tels que le CNIMI, le prolongement et doublement de l'autoroute 55, la création d'un CISSS et le train à grande fréquence pour ne nommer que ceux-ci.

LA PERMANENCE



Alexandra Houle
Directrice générale



Véronique Sawyer
Coordonnatrice
communications marketing



Geneviève Désilets
Adjointe de direction
Services comptables



Sheila Lotay
Chargée de projet



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

13

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

RAPPORT DU PRÉSIDENT

DOMINIC GUÉVIN



Chers membres,

En mai 2019, j'acceptais la présidence de la CCID en sachant très bien que cela comporterait des investissements importants en temps et en énergie. Je vous ai croisé à plusieurs de nos événements et j'ai eu la chance de discuter avec plusieurs d'entre vous. J'ai grandement profité de ce statut qui aura contribué à combler mon goût incessant du savoir et mon souhait de contribuer au développement socioéconomique de la région.

Je poursuis mon mandat de président pour une période de trois mois tout comme mes collègues administrateurs en raison d'un changement de période d'année fiscale. À des fins de logistique, les années fiscales de la CCID concorderont avec ses débuts de saison facilitant ainsi le processus comptable.

Comme je l'ai été durant l'année entière, je resterai soucieux des défis rencontrés par la CCID et ses membres au cours des mois à venir et je m'impliquerai avec le même désir et le même enthousiasme.

Concertation

En début de mandat, j'ai souligné que la saison 2019-2020 en serait une de concertation. Il fallait à tout prix réunir les différents acteurs du milieu en développement pour assurer de mettre l'expertise de tous au service de la communauté et prévenir de possibles doublons anti-productifs pour tous.

Ainsi, la CCID a solidifié ses liens avec tous les organismes et on note actuellement une très belle collaboration entre eux. La nouvelle directrice générale de l'organisme, Mme Alexandra Houle, s'est fait un devoir de rencontrer un à un tous les acteurs économiques du milieu et d'échanger avec eux sur des soucis et projets communs. Dans un avenir rapproché, de belles initiatives pour le développement socioéconomique de la région verront le jour en partenariat avec ces collaborateurs.

Dossiers publics

Le manque de main-d'œuvre a été au cœur des préoccupations de la CCID cette année. Tous les secteurs ont été affectés par cette réalité. La CCID a questionné et talonné les différents paliers de gouvernement afin qu'ils établissent de solides stratégies d'attraction de la main-d'œuvre pour vous venir en aide.



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

14

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Localement, la CCID a tenu à deux reprises le programme « Un emploi en sol québécois » en collaboration avec la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ). Ce projet sollicitant l'expertise d'immigrants citadins de Montréal se veut un incitatif de relocalisation d'une main-d'œuvre qualifiée vers les régions. À Drummondville, nous avons accueilli près d'une centaine d'entre eux. Ils ont passé des entrevues d'embauche sur place et ont eu droit à une visite guidée de la ville.

Par ailleurs, la CCID participe annuellement au Salon de l'emploi de Montréal avec le Regroupement interculturel de Drummondville (RID) afin de promouvoir la qualité de vie et d'emplois de sa région. Les immigrants ont démontré lors de ces rencontres un intérêt significatif pour la MRC de Drummond.

Train à grande fréquence

Depuis plusieurs années, la CCID insiste auprès du Gouvernement du Canada et de Via RAIL pour l'ajout de départs et d'arrivées des trains passagers à Drummondville. Via RAIL ayant connu un changement à la direction, nous avons rencontré la nouvelle présidente-directrice générale pour lui exposer le projet et lui expliquer les possibles retombées économiques enviables pour la région tout comme pour Via RAIL.

De plus, nous avons soutenu que Drummondville est la candidate idéale pour être une plaque tournante ferroviaire. L'espace étant disponible et se trouvant géographiquement en position stratégique, la création de ce « hub » serait un atout majeur pour le développement économique local et une source d'économie certaine pour le transporteur. Ce dossier est toujours à l'étude et la CCID poursuivra ses efforts jusqu'à sa réalisation tel qu'elle l'a fait pour l'implantation d'un centre universitaire à Drummondville.

Remerciements

J'aimerais remercier mes collègues sur le conseil d'administration pour leur confiance et leur temps accordés à la CCID. Par leur implication, ils ont permis à l'organisme et ses membres de profiter d'occasions gratifiantes au plan professionnel et d'accroître le réseau d'affaires local.

Merci également à la directrice générale Alexandra Houle et à son équipe qui veillent au suivi des dossiers, aux services et informations aux membres et au développement de chacun d'eux. Équipe entièrement féminine, leur dévouement envers la CCID et ses membres n'est plus à prouver.

À tous les partenaires et collaborateurs, votre soutien est sans l'ombre d'un doute un incontournable au succès de la CCID et de ses membres. Je vous remercie de votre fidèle contribution. Ces occasions que vous créez avec la CCID font profiter les gens d'affaires de la région de rencontres lucratives et constructives essentielles à leur développement.



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

15

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Chers membres, votre loyauté et votre participation démontrent l'intérêt que vous portez envers le développement socioéconomique local. Plus que jamais, la CCID sera là pour vous!

Merci beaucoup et longue vie à la CCID

Dominic Guévin
Président



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

16

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

FAITS SAILLANTS 2019-2020



AVRIL 2019

4 avril : conférence de presse -

Nomination aux MERCURIADES de la FCCQ

16-17 avril : audit annuel

par la firme Raymond Chabot Grant Thornton

26 avril : Gala E35 – nouveau nom du Gala des Napoléon

MAI 2019

8 mai : formation « Santé mentale en entreprise » à l'UQTR organisé conjointement avec la JCCD

13 mai : signature d'une entente avec Flagship pour un nouveau service aux membres

14 mai : AGA CCID et dévoilement du nouveau chalet du Club de Golf Drummondville en compagnie de SOPREMA

23 mai : activité « Parcours de la gouvernance au féminin » du comité Affaires au féminin



JUIN 2019

5 juin : Journée active, 59^e tournoi de golf et 7^e Cyclotour



17 juin : activité « Un Emploi

en sol québécois » à Drummondville avec la FCCQ

18 juin : journée de planification annuelle pour la saison 2019-2020 et vote par le conseil d'administration pour entamer le changement de dates de l'année fiscale de la CCID





4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

17

RAPPORT ANNUEL 2019-2020



SEPTEMBRE 2019

10 septembre : Coquetel de la rentrée Promutuel Assurance Centre-Sud de la CCID aux Jardins J.N. Donais

OCTOBRE 2019

2 octobre : activité « Un train vers l'innovation » en collaboration avec VIA RAIL et CGI

9 octobre : débat électoral fédéral

10 octobre : kiosque de la CCID à « l'Événement carrières » de Montréal pour le recrutement de main-d'oeuvre



23 octobre : déjeuner de présentation STAFF (SAE)

23 octobre : activité « 5@7 Oktoberfest » pour les nouveaux membres CCID au restaurant Le Rachel

24 octobre : rencontre avec Mesdames Katherine Caro, consule aux affaires publiques et Stephanie Faraggi, adjointe aux programmes, affaires publiques du Consulat général des États-Unis

NOVEMBRE 2019

1^{er} novembre : conférence de presse pour le dévoilement du Bâisseur 2020; M. Clément Ruel

5 novembre : petit-déjeuner RH #1 – Mobiliser son équipe de travail pour une meilleure collaboration

7 novembre : rencontre conjointe avec la JCCD et Messieurs Yves-François Blanchet, chef du Bloc Québécois et Martin Champoux, député de Drummond à la Chambre des communes

8 novembre : activité « Speed dating » du Comité Affaires au féminin

20 novembre : Journée économique de la FCCQ

26 novembre : rencontre Chantier 1 et 3 pour démarche de codéveloppement du Centre-du-Québec





4 1 2 2
98 62
364 21
122 88
98 62 9

18

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

DÉCEMBRE 2019

4 décembre : activité « Blitz de l'industrie » sous le thème « Soyez visionnaire, le futur de demain »

11 décembre : activité « Un Emploi en sol québécois » à Drummondville avec la FCCQ



JANVIER 2020

15 janvier : petit-déjeuner RH #2 – Marque Employeur : La recette pour devenir un employeur de choix

23 janvier : rencontre avec le porte-parole en matière de développement économique régional pour le Bloc Québécois, M. Sébastien Lemire, député d'Abitibi

27 janvier : Coquetel des Bâtisseurs 2020
intronisation de Clément Ruel au Temple de la renommée des affaires



FÉVRIER 2020

11 février : activité « Sommet sur la culture d'entreprise », invité Ricardo Larrivée

25 février : Souper du maire-reporté

MARS 2020

17 mars : appel conférence avec la FCCQ et avec la ministre Mélanie Joly au sujet de la COVID-19

19 mars : réunion du comité de soutien à l'économie locale de Drummondville

19 mars : Coquetel des finalistes - reporté

24 mars : appel conférence avec la FCCQ sur le sujet : COVID-19 Ressources humaines/main-d'œuvre

25 mars : appel conférence avec la FCCQ et avec le ministre Pierre Fitzgibbon au sujet de la COVID-19

26 mars : Rally détermination de la FCCQ - reporté



***Pour revoir les sorties publiques par voie de communiqué,
prière de vous référer à la section « Nouvelles » du ccid.qc.ca.***



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

19

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

REMERCIEMENTS

VILLE DE DRUMMONDVILLE

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond tient à souligner la précieuse collaboration de la Ville de Drummondville dans la réalisation de ses activités. Depuis plusieurs années, l'apport de la Ville de Drummondville permet à la Chambre de concrétiser sa mission et de poursuivre sa contribution au développement socio-économique drummondvillois. La Chambre désire aussi témoigner de l'appui des municipalités et entreprises de tout le territoire de la Municipalité régionale de comté de Drummond pour leur soutien par leur adhésion à l'organisme.

PARTENAIRES

La Chambre exprime sa gratitude à l'endroit des entreprises, des organismes et des ministères qui s'associent à titre de commanditaires et/ou partenaires aux nombreuses activités que nous organisons.

FÉDÉRATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC

Enfin, nous remercions la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et son président M. Charles Millard ainsi que son équipe qui nous permettent de vous offrir de nombreux services et/ou activités via ses partenariats avec d'autres organismes ainsi qu'avec certains ministères du Gouvernement du Québec.

5⁶⁹ 2¹⁵ 112¹⁸ 4

599

ÉTATS

7

4

FINANCIERS

69

8

5

84

1

8

65

526

**Chambre de commerce et
d'industrie de Drummond**

**États financiers
au 31 mars 2020**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 13

Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 500
455, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1H 6G4

T 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958

Aux administrateurs de
Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Chambre de commerce et d'industrie de Drummond (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Sherbrooke
Le 20 mai 2020

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A110126

Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Ville de Drummondville	34 000	34 000
Fédération des chambres de commerce du Québec	16 060	14 976
Activités	306 876	347 083
Gestion - Service Dicom	147 001	155 213
Cotisations des membres	123 872	121 163
Publicité	23 770	31 355
Intérêts	313	1 799
	<u>651 892</u>	<u>705 589</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	210 056	216 616
Activités	178 572	224 526
Frais - Service Dicom	114 513	120 464
Charges locatives	32 226	31 565
Publicité et promotion	15 620	13 275
Télécommunications	5 367	5 399
Honoraires professionnels	18 372	5 454
Fournitures et frais de bureau	8 959	10 897
Entretien et réparations	7 701	10 450
Cotisations	5 102	4 444
Conseil d'administration et comités	4 847	4 989
Représentation	3 377	3 099
Intérêts et frais bancaires	3 092	2 694
Assurances	2 709	2 313
Location d'équipement	2 330	2 273
Formation	1 217	1 390
Créances douteuses	930	601
Déplacements	631	1 404
Amortissement de l'immobilisation corporelle	865	1 236
Amortissement du site Internet	5 068	5 068
	<u>621 554</u>	<u>668 157</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u><u>30 338</u></u>	<u><u>37 432</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	2020			2019
	Investi en immobilisations	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	12 659	136 356	149 015	111 583
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(5 933)	36 271	30 338	37 432
Solde à la fin	6 726	172 627	179 353	149 015

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	30 338	37 432
Éléments hors caisse		
Amortissement de l'immobilisation corporelle	865	1 236
Amortissement du site Internet	<u>5 068</u>	<u>5 068</u>
	36 271	43 736
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés liés au fonctionnement (note 4)	<u>21 259</u>	<u>(13 091)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement et augmentation nette de l'encaisse	57 530	30 645
Encaisse au début	<u>110 610</u>	<u>79 965</u>
Encaisse à la fin	<u><u>168 140</u></u>	<u><u>110 610</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

Situation financière

au 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	168 140	110 610
Comptes clients	45 654	83 324
Frais payés d'avance	20 160	16 124
	<u>233 954</u>	210 058
Long terme		
Dépôts à terme, 1,45 % et 1,85 % (0,7 % et 1,45 % au 31 mars 2019)	59 739	59 739
Immobilisation corporelle (note 5)	2 018	2 883
Site Internet	2 323	7 391
Oeuvres d'art	2 385	2 385
	<u>300 419</u>	<u>282 456</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)	49 873	67 213
Produits reportés	54 193	49 228
Apports reportés afférents aux activités de fonctionnement (note 7)	17 000	17 000
	<u>121 066</u>	<u>133 441</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	6 726	12 659
Non affecté	172 627	136 356
	<u>179 353</u>	<u>149 015</u>
	<u>300 419</u>	<u>282 456</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Loi sur les chambres de commerce (Canada), a pour objectif de promouvoir le milieu des affaires et de favoriser l'échange des différents intervenants économiques de la région de Drummondville. Il est un organisme sans but lucratif enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Immobilisations corporelles

Le 1er avril 2019, l'organisme a appliqué le chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ce chapitre remplace le chapitre 4431 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de se conformer aux indications énoncées dans les chapitres 3061, « Immobilisations corporelles », et 3110, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », ainsi qu'aux exigences d'informations à fournir du chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, sauf pour ce qui est des indications figurant dans le chapitre 4433.

L'application du chapitre 3061 par les organismes sans but lucratif nécessite maintenant la prise en compte par ceux-ci des indications sur la décomposition du coût d'une immobilisation corporelle constituée d'importantes composantes distinctes. Le chapitre 4433 présente, quand à lui, de nouvelles normes de dépréciation des immobilisations corporelles.

Conformément aux dispositions transitoires, ce nouveau chapitre, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, a été appliqué prospectivement.

L'adoption de ce nouveau chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.

Site Internet

Le 1er avril 2019, l'organisme a appliqué le chapitre 4434, « Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ce chapitre remplace le chapitre 4432 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de se conformer aux indications énoncées dans les chapitres 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », ainsi qu'aux exigences d'informations à fournir du chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, sauf pour ce qui est des indications figurant dans le chapitre 4434. Le chapitre 4434 présente, quant à lui, de nouvelles normes de dépréciation des actifs incorporels.

Conformément aux dispositions transitoires, ce nouveau chapitre, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, a été appliqué prospectivement.

L'adoption de ce nouveau chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.

Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Activités

Les produits d'activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Gestion - Service Dicom et publicité

Les produits de la gestion du service Dicom et de publicité sont constatés à titre de produits lorsque les services de livraison et de publicité ont été rendus aux clients, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Cotisations des membres

Les produits de cotisations des membres sont reportés et constatés à titre de produits selon la méthode linéaire sur la durée de l'adhésion lorsque les montants sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisation corporelle et site Internet

L'immobilisation corporelle et le site Internet acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations.

Amortissements

L'immobilisation corporelle et le site Internet sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, le taux annuel et la période qui suivent :

	Méthodes	Taux et période
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Site Internet	Linéaire	5 ans

Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou que le site Internet a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou du site Internet à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut faire l'objet de reprises.

4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés liés au fonctionnement se détaille comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptes clients	37 670	(18 510)
Frais payés d'avance	(4 036)	(1 857)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(17 340)	10 446
Produits reportés	4 965	(3 170)
	<u>21 259</u>	<u>(13 091)</u>

5 - IMMOBILISATION CORPORELLE

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	Coût	Valeur comptable nette
	\$	\$
Équipement informatique	22 458	2 883

6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	15 426	34 806
Salaires et charges sociales à payer	14 335	9 158
Vacances à payer	10 486	12 102
Taxes de vente à payer	9 626	11 147
	<u>49 873</u>	<u>67 213</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 18 919 \$ au 31 mars 2020 (20 305 \$ au 31 mars 2019).

Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

7 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début	17 000	17 000
Montant constaté aux résultats	(17 000)	(17 000)
Montant encaissé pour le prochain exercice	17 000	17 000
Solde à la fin	17 000	17 000

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

8 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

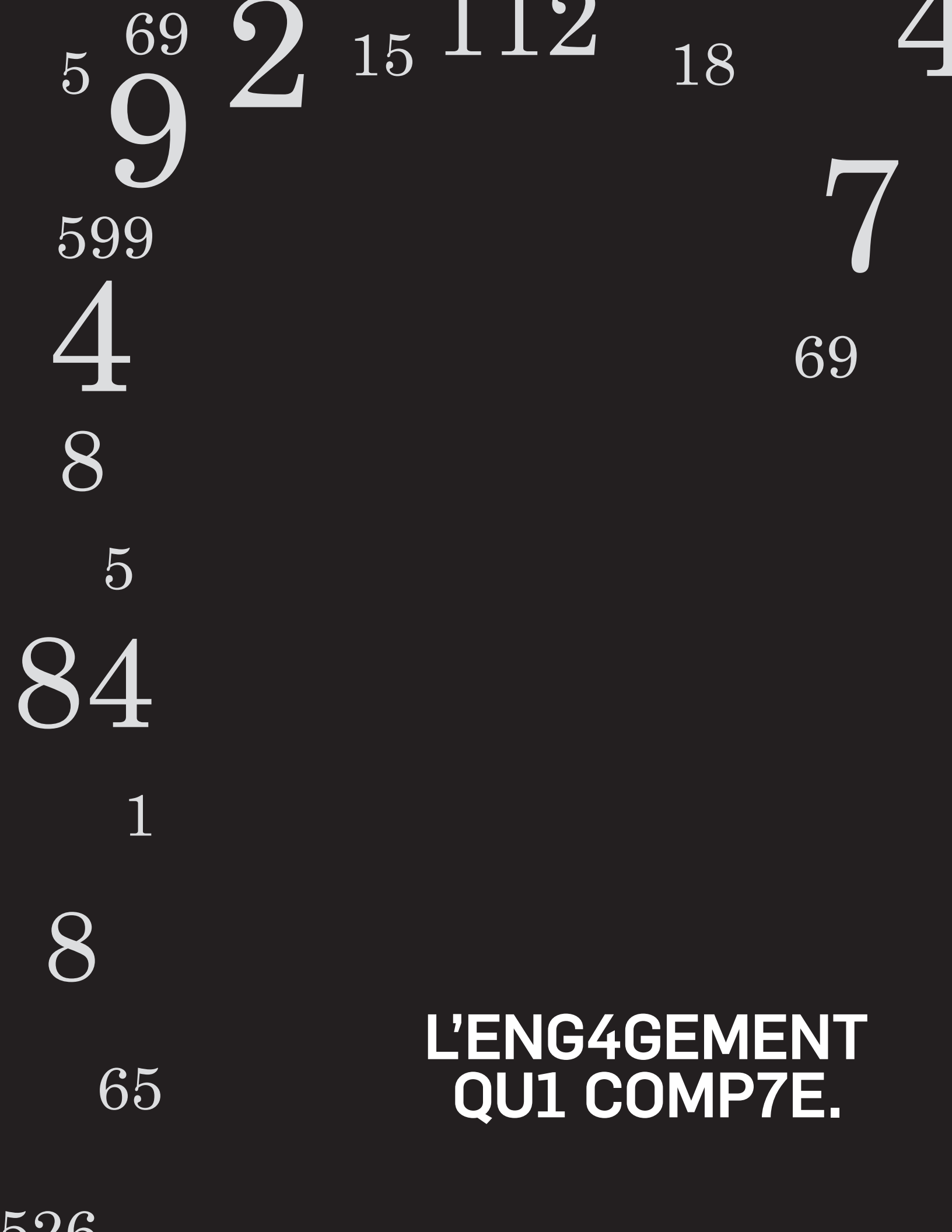
Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

9 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme échéant d'août 2021 à septembre 2024, à verser une somme minimum de 39 847 \$ pour des locaux et de 5 076 \$ pour de l'équipement. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 29 187 \$ en 2021, à 12 916 \$ en 2022, à 1 128 \$ en 2023 et en 2024, et à 564 \$ en 2025.

Le contrat de location pour les locaux comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans.



L'ENG4GEMENT
QU1 COMP7E.